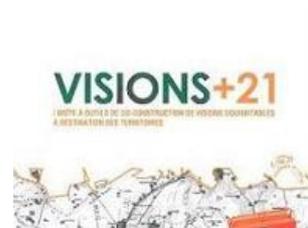


Services à la population  
Numérique Energie Agriculture  
Environnement Alimentation  
Mobilité Emploi  
Cohésion Economie  
sociale Mer  
Gouvernance  
Aménagement

# Quels défis à l'horizon 2035 ?

Restitution de la journée de  
travail du 15 décembre 2015



# Sommaire

Préambule	p 3
Atelier 1	p 4
Atelier 2	p 8
Atelier 3	p 12
Atelier 4	p 17
Conclusion	p 19
Annexe 1	p 20
Annexe 2	p 22
Annexe 3	p 24
Annexe 4	p 26
Annexe 5	p 28

# Préambule

Engagé depuis mars 2015 dans le travail de révision du SCoT du Pays de Guingamp, le PETR s'engage maintenant dans la phase d'élaboration de sa stratégie de développement, « *son projet de territoire pour 2035* ».

Afin de mener à bien cet objectif, différentes questions se posent :

- **Quels sont les grands défis du territoire du Pays de Guingamp pour l'emploi, la mobilité, le logement, l'énergie, l'économie, l'alimentation, l'environnement, la cohésion sociale... à l'horizon 2035 ?**
- **Quelles sont les mesures à mettre en place à travers le SCoT, dès aujourd'hui, pour assurer un développement pérenne et durable en 2035 ?**

Pour aborder l'ensemble de ces grandes questions, une journée d'échanges a eu lieu le Mardi 15 Décembre 2015 de 9h à 17h30 au petit écho de la mode à Châtelaudren.

Cette journée a été organisée en partenariat avec la DREAL Bretagne et la DDTM, qui s'est appuyée sur des outils d'animation de la boîte à outils VISIONS + 21 (outils pour co-construire des visions de territoires, déjà expérimentés en Bretagne par le comité régional agenda 21, Lorient Agglomération, Coglais communauté : infos sur <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/la-boite-a-outils-visions-21-a2693.html>).

Cette journée a été construite dans une logique de « bulle créative » pour favoriser le partage et la convivialité.

Le programme de la journée :

9h-9h30 : Accueil des participants

9h30-9h45 : Ouverture de la journée par Monsieur COULAU

9h45-10h : Présentation de la démarche par la DREAL et la DDTM22

10h : Début des ateliers

10h-11h : Quelles évolutions pour le territoire, quel contexte en 2035 ?

11h15-12h30 : Quels sont les défis à relever pour le territoire ?

12h30 – 14h00 : Repas

14h : Reprise des ateliers

14h-16h00 : Quelles visions d'avenir souhaitable pour le territoire ?

16h00-17h15 : Comment y arriver ? Quelles actions phares ?  
Quelles grandes étapes ?



**Le présent rapport détaille les principes de chaque atelier et restitue littéralement, sans modifications, les résultats des travaux menés et des échanges qui ont eu lieu tout au long de la journée.**

# Atelier 1

## Quelles évolutions pour le territoire, quel contexte en 2035 ?

### Objectifs de l'atelier :

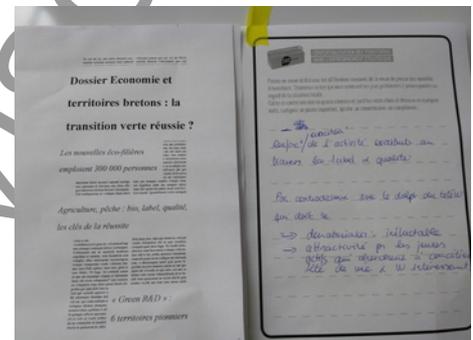
- Se projeter dans le futur (dépasser le quotidien, le présent)
- Explorer et hiérarchiser les enjeux du territoire
- Ouvrir le champ des possibles, amorcer le débat, la discussion

### Principe de l'atelier :

Provoquer les réactions des participants réunis en 6 petits groupes de travail sur la base de coupures de presse fictives présentant des hypothèses d'évolution du territoire...

(Utilisation de l'outil « contextualisation du territoire dans l'environnement stratégique » de la boîte à outils Visions + 21)

28 coupures ont été proposées au débat (cf annexe 1). Chaque groupe devait choisir 2 sujets jugés comme prioritaires parmi 6 proposés à chaque table (quelques sujets doublonnés dans les groupes).



### Des déclencheurs de paroles pour aborder les questions suivantes :

- Quel est le contexte social, économique, environnemental dans lequel le Pays de Guingamp peut évoluer dans un futur plus ou moins proche ?
- À quels facteurs d'évolutions correspondants sera-t-il soumis ?
- A-t-on pris la mesure des enjeux auxquels la ville et son territoire devra faire face ?



## Éléments de discussion choisis par les participants



*Et si 50 % des Bretons vivaient en 2030 dans des grandes agglomérations « Rennes - Nantes », « Vannes - Lorient », ou « Brest-Quimper » ?*

*Quelle place du Pays de Guingamp dans une région hyper métropolisée, métropoles qui concentrent les moyens financiers, les services et attirent les emplois ?*

*Et si les doubles mi-temps éloignés se développent ?*

*Et si le territoire accueille surtout une population vieillissante, aisée aujourd'hui mais en difficulté demain ?*

La métropolisation engagée aura inévitablement des effets sociaux importants qui pourraient avoir des conséquences sur les territoires plus ruraux. Le fait urbain peut s'étendre aussi dans les territoires plus ruraux, où des villes moyennes concentrent les services et les habitants.

*Et si le baril de pétrole dépasse les 150 euros (sachant que ça a déjà été le cas), quelles conséquences directes dans le budget et les choix de vie des ménages ?*

*Et si les familles, les retraités doivent choisir entre chauffer leur habitation et se déplacer à un RDV médical ?*

*Et si un revenu de base pour tous est instauré pour lutter contre la précarité énergétique ?*

Les fortes tensions à prévoir sur le prix du pétrole à l'échelle mondiale auront un impact évident à l'échelle locale, ce qui pointe la vulnérabilité du Pays face à la dépendance à l'énergie fossile, carbonée. Les citoyens ont pris conscience de la nécessité de sortir de cette dépendance, à se préoccuper davantage de leur santé et des effets sur l'environnement des modèles actuels. Ils commencent à s'organiser, à exprimer de nouveaux besoins, qu'il faut accompagner ou anticiper.

*Et si des sociétés de pays émergents généralisent l'achat de terres agricoles en France, en Bretagne et a fortiori dans le Pays de Guingamp, à des coûts très attractifs pour les agriculteurs ?*

*Et si la taxe carbone vient renforcer les difficultés des agriculteurs dans les filières dites émettrices de gaz à effet de serre, notamment dans la production laitière ?*

La question de l'avenir de l'agriculture sur le territoire est posée, et au-delà de l'industrie agroalimentaire. Pour autant, cette agriculture locale est indispensable, ainsi que les activités liées à la mer.

L'importance de la green R&D, le développement d'éco-filières sur le territoire, l'implication de bon nombre d'acteurs dans des nouveaux modèles économiques, sont sources d'emplois et de création de valeur et de richesse localement.

## Éléments de contextes issus des échanges

L'ensemble des thèmes clés à prendre en considération dans le SCOT ont été abordés. Ils sont organisés ici dans une approche AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces).

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emplois, services, lien social existants</li> <li>• Dynamique associative</li> <li>• Développement des infrastructures (densification des secteurs)</li> <li>• Des associations d'insertion innovent : lien social autour du sujet de recyclage</li> <li>• Ressource locale bois existante : filière bois</li> <li>• Mer = ressource majeure et richesse incroyable (énergie, alimentation)</li> <li>• Agriculture : nouvelles pratiques à réintroduire (label, bio)</li> <li>• Ressources énergétiques existantes sur le territoire (à contrario des pôles urbains)</li> <li>• Ressource alimentaire existante (marine et agricole)</li> <li>• Services pour les retraités et emplois associés</li> <li>• C'est une économie +</li> <li>• Mixité intergénérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion du foncier ; aucune construction autorisée sur terre agricole : une décision qui fait débat</li> <li>• Vacance des bâtiments existants</li> <li>• Equipements saturés en ville / peu mobilisés en campagne</li> <li>• Transports vers les centralités (surtout que les populations accueillies ont peu de moyens de mobilité (terrestre, maritime)</li> <li>• Contexte de baisse général du pouvoir d'achat</li> <li>• Intégration des enjeux énergétiques dans l'aménagement du territoire, urbanisme (ex gestion foncière et mobilité)</li> <li>• L'agriculture va subir de grands bouleversements (opportunité également)</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveaux emplois à développer (quels types ?)</li> <li>• Nouvelles populations à attirer (mais comment ?)</li> <li>• Attractivité du territoire par l'offre culturelle, de loisirs, les animations vers les populations, les étudiants</li> <li>• Evolution des modes de vie et du travail</li> <li>• choix énergétiques = modification des pratiques en de mobilité, d'organisation du travail (télétravail), de choix de lieu de résidence (opportunité pour les communes rurales?, transports vers les villes centres ?)</li> <li>• Un revenu de vie de base pour palier la précarité énergétique ?</li> <li>• Economie verte : de réelles perspectives de développement en terme d'emploi</li> <li>• L'agriculture va subir de grands bouleversements</li> <li>• Consommation locale circuits courts</li> <li>• Nouvelles pratiques agricoles, moins intensif</li> <li>• Transition énergétique = opportunité pour le développement du territoire</li> <li>• transition énergétique au service de l'économie et l'emploi (production d'énergie, économie circulaire), du lien social</li> <li>• Travailler sur le potentiel à forte valeur ajoutée, la logique de filière, et lutter contre l'impact énergétique</li> <li>• Mobiliser tous les acteurs du territoire</li> <li>• Mutualiser toutes les ressources</li> <li>• Permet approche globale des sujets</li> <li>• Lien avec l'évolution des modes de financements (organisation du contrôle)</li> <li>• partenariat public privés</li> <li>• Reconnexion du citoyen avec les décisions – démocratie locale et participative</li> <li>• Créer des synergies</li> <li>• Accessibilité du numérique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Menace pour la ruralité car les métropoles attirent les emplois, concentrent les services et les moyens financiers</li> <li>• Risque de désertification du territoire et des petites communes rurales</li> <li>• Concentration des formations et des emplois dans les principaux pôles bretons</li> <li>• Ville dortoir, économie résidentielle, désertification des espaces ruraux</li> <li>• Crainte que le e-commerce entraîne des fermetures dans les périphéries : Que fait-on de ces friches ?</li> <li>• L'agriculture face à l'occupation des sols et l'urbanisation</li> <li>• La pollution animale et la taxation (carbone – cout supplémentaire) notamment dans la production laitière = problème</li> <li>• Problème de localisation actuelle des structures aux personnes âgées, de la relocalisation éventuelle, des déplacements générés</li> <li>• Question de la ruralité et accès aux services (y compris services à la personne)</li> <li>• Question de la diversification (age) – mixité générationnelle</li> <li>• Paupérisation de cette population âgée / sa prise en charge globale</li> <li>• Question de la santé (accès au soin, risque de précarité)</li> <li>• Avenir de l'agriculture dans le territoire (questions de la maîtrise des sols, de la production, des paysages, outils anti-spéculatifs, de la propriété des sols, de l'organisation des filières, des terres productives)</li> <li>• L'agriculture va subir de grands bouleversements</li> </ul>

## **Principaux enjeux identifiés**

Il est proposé une « structuration du matériau produit » selon 4 grands enjeux pour le territoire :

### **Ruralité vs métropolisation : des équilibres à trouver**

Maintien des emplois, des services et du lien social dans les territoires ruraux.  
Conservation des dynamiques associatives  
Développement équilibré de la Bretagne  
Attractivité du territoire (offre culturelle, de loisirs, animations pour attirer de nouvelles populations, des étudiants)  
Gestion du foncier (maîtrise des sols agricoles et des terres productives, des paysages, mise en place d'outils anti spéculatifs)  
Gestion de la vacance des bâtiments existants  
Transports vers les centralités (surtout si les populations accueillies ont peu de moyens de mobilité (terrestre, maritime)  
Diversité des populations sur le territoire  
Mixité intergénérationnelle  
Services pour les personnes âgées (emplois associés, économie résidentielle)  
Paupérisation de la population retraitée  
Précarité liée à la santé (accès au soin)

### **Transitions énergétique et numérique, une opportunité pour le Pays**

Transition énergétique au service de l'économie et l'emploi (production d'énergie, économie circulaire), du lien social  
Prise en compte des nouvelles pratiques en matière de mobilité, d'organisation du travail, de télétravail, de choix de lieu de résidence  
Lutte contre la précarité énergétique  
Prise en compte du développement du e-commerce  
Accessibilité au numérique  
Soutien aux associations d'insertion qui innovent, crée du lien social (par exemple autour du sujet du recyclage)  
Prise en compte des ressources énergétiques existantes sur le territoire  
Prise en compte des potentiels à forte valeur ajoutée, de la logique de filière lutter contre l'impact énergétique  
Développement de la filière bois - énergie  
Appui sur les forces locales pour produire notre énergie (agriculture, mer)

### **L'agriculture et la mer, forces de l'économie locale**

Soutien des nouvelles pratiques agricoles (label, bio), moins intensives  
Organisation des filières  
Identification des ressources alimentaires existantes (marine et agricole)  
Identification des richesses incroyables proposées par la mer (énergie, alimentation)  
Consommation locale  
Développement des circuits courts / circuits de proximité  
Soutien à une économie verte / circulaire qui offre de réelles perspectives en terme d'emploi

### **La mobilisation de tous : condition d'une bonne gouvernance**

Mobiliser tous les acteurs du territoire  
Mutualiser toutes les ressources  
Créer des synergies  
Privilégier des approches globales des sujets  
Mieux évaluer l'action publique (lien avec les modes de financement, contrôle)  
Développer les partenariats public privés  
Reconnecter le citoyen avec les décisions (plus de démocratie locale participative)

# Atelier 2

## Quels sont les défis à relever pour le territoire ?

### Objectifs de l'atelier :

- Adopter une démarche de prospective stratégique qualitative et positive
- Explorer collectivement les forces/faiblesses du territoire
- Prendre du recul et juger de l'action actuelle en se projetant à l'horizon 2030
- Faire émerger des axes stratégiques et des idées d'actions

### Principe de l'atelier :

Provoquer les réactions des participants réunis en six groupes de travail sur la base de défis fictifs pour appréhender les enjeux prioritaires et définir des orientations stratégiques pour éviter le scénario catastrophe mis en débat.

*(Utilisation de l'outil « test de robustesse des territoires en transition » de la boîte à outils Visions + 21)*



### Des déclencheurs de paroles pour aborder les points suivants :

- Eprouver, mettre en débat le territoire
- Faire émerger des axes stratégiques et des idées d'actions

15 défis ont été proposés à raison de 3 par table (ensemble des défis en annexe 2)  
Chaque groupe devait choisir un défi sur lequel travailler.

### Les six défis retenus par les groupes :

- Rural à l'abandon
- Les « Immobilisés »
- Voie express, porte de sortie des territoires
- L'illusion de l'or gris
- Croissance endogène
- Terres agricoles sous pression

A chaque défi, les groupes répondent aux questions suivantes :

- le phénomène à travers la France en 2035
- le rôle du Scot face à ce phénomène entre 2015 et 2035 et une action emblématique du SCOT à mettre en avant
- les 5 orientations stratégiques les plus déterminantes de 2015

Les productions ont été filmées sous forme de petits journaux télévisés et ont permis de dégager des orientations stratégiques et pistes d'actions concrètes.



## Les orientations stratégiques (issues des échanges autour des défis)



**Rendre attractif notre territoire** (urbanisation, habitat, énergie, mobilité, économie, solidarité, coopération)

Avoir un développement équilibré de l'armature urbaine du pays à travers le confortement des centralités multiples ;

Construire **l'équilibre** entre un pôle structurant du territoire (loisir, animation) et des pôles structurants satellitaires pour un **territoire des proximités** (réseau de villes équilibré, conforter Guingamp et Paimpol mais aussi les chefs lieux de cantons)

Instaurer un maillage avec un partage solidaire des enjeux visant l'équilibre et la complémentarité  
Un **maillage de bourg et de villes moyennes** permettant de mieux répartir les populations et les besoins en espaces constructibles supplémentaires

Développer des **équipements structurants** de manière équilibrée sur le territoire

**Concentrer l'habitat et les activités** autour des nœuds ferroviaires et routiers

Conserver et renforcer les **lignes ferroviaires** (flux de déplacement, ferroutage)

Maintenir les **liaisons entre les pôles** (TGV et TER) ouverts sur l'extérieur : urbanisation concentrée sur les équipements de transports en commun

S'engager pour avoir un train toutes les heures sur la ligne Paimpol Guingamp

Développer l'accueil périscolaire et **les services utiles aux jeunes familles**

Accompagner les **personnes âgées** pour le **maintien à domicile**

Développer des espaces, des blocs d'**habitats intergénérationnels**

Développer le **logement social**

Veiller à une **pluralité et diversité de logements, d'espaces publics**, traduites dans les docs d'urbanisation (locations pour les jeunes, jeunes ménages, accession à la propriété, personnes âgées...)

**Densifier** les centres bourgs par reconquête des logements vacants et du foncier pour le développement des formes d'habitat denses avec espaces

**Reconquérir les logements vacants**, une forme de densification raisonnée à l'image de la densité des bourgs actuels (rénover les logements vacants, rénover le parc existant)

50 % habitat partagés dans toutes les opérations de construction

30 % d'urbanisation nouvelle = 70 % dans l'existant

**Maîtriser le foncier** : travail sur requalification des **friches**, investir les friches industrielles, systématisation de la densification / requalification, mise en place de financements, blocage du foncier agricole, création d'un établissement public foncier du Pays de Guingamp  
Diminuer les surfaces constructibles, **concentrer l'urbanisation**, construire semi-collectif  
Réquisitionner des terres agricoles

Développer les **infrastructures numériques** pour proposer des **services** dans les territoires ruraux : télé médecine / télé école

Inciter à l'**énergie renouvelable** : **économie d'énergie** à toutes les échelles  
Recourir aux énergies renouvelables dans les projets de construction et de développement (développer les réseaux de chaleur, récupération de chaleur dans les systèmes de production)  
Viser l'**autoconsommation** sur les logements individuels ; logements passifs ; **réseaux de chaleur collectifs** obligatoires dès 10 logements pour les lotissements existants  
Encourager les projets d'**économie circulaire** (énergie produite par les entreprises de production locale récupérée pour alimenter les centres urbains, les équipements, les transports en commun...)  
Préserver les **zones humides**  
Développer l'aménagement d'**espaces naturels en cœur de ville et bourgs** préservant la **qualité de vie** des habitants

### **Soutenir une économie « durable » locale, développer des pôles de compétences et des nouvelles filières**

**Développer le monde agricole et agroalimentaire** (s'appuyer sur l'existant pour assurer leur développement – centralité)  
Conserver une **agriculture locale avec des débouchés locaux** ; une production à forte identité ; territoire diversifié

Renforcer le modèle de **filière locale / transformation relocalisée**  
Viser une **autonomie alimentaire locale** (vente / échange de terres, organisation de l'acceptation de la réquisition - accompagnement financier -, circuits courts)  
Aider à la préservation de parcelles regroupées  
**Préserver les terres agricoles**, bien définir le zonage (densification de l'habitat)  
**Préserver les bocages**, réorganiser le foncier agricole (échanges fonciers)  
Créer une coopérative laitière dont le siège est situé sur le territoire  
Accompagner le développement des **circuits courts / de proximité**  
Développement d'une importante **production d'énergie renouvelables répartie sur tout le territoire**, palier aux déficiences énergétiques en s'appuyant sur des réseaux existants  
Favoriser les **énergies locales** et renouvelables  
Accompagner le développement de **filière bois**  
Développer une **filière maritimité** (biologie marine, agriculture) – pôles de recherche en s'appuyant sur les ressources locales  
Développer l'**agroalimentaire marin** : financement recherche spécifique ; structuration d'une filière, biotechnologies alimentaires marines  
**Hiérarchiser les zones d'activités** – commerciales – industrielles – économiques ; classer pour définir leur future implantation

**Diversifier l'économie** par investissement des plus-values foncières

Préserver la **formation supérieure** (à Guingamp, Paimpol sur le maritime)  
Développer les centres de formation locaux adaptés aux besoins du territoire / **transition professionnelle**

Préserver la **ressource en eau**

**Préservation des ressources souterraines**

Développer de la recherche sur la désalinisation

### Développer de nouvelles solidarités

S'appuyer sur les **forces locales** pour produire notre énergie (agriculture, mer...)

conserver le **lien social** en changeant de gouvernance

Faciliter les **échanges et l'entraide** entre les habitants, les projets, les liens entre école et maison de vie

Développer des systèmes d'**échange de services**

Développer des **outils de régulation** sur le prix du foncier et la démographie

Développer de nouveaux **partenariats, synergies** institutionnelles ou non au service d'un **projet de territoire** commun

Chercher des **modèles de financements de projets alternatifs** (ex Banque « régionale » d'investissement vert, crowdfunding...)

Mettre en place des dispositifs de **défiscalisation** pour **renovation** de logements anciens et maintien à domicile



# Atelier 3

## Quelles visions d'avenir souhaitable pour le territoire ?

### Objectifs de l'atelier :

- Co-construire un scénario partagé adapté au territoire désirable et atteignable
- Elaborer un scénario de rupture, une vision « idéale » vers laquelle tendre
- Imaginer des transformations dans les modes de gouvernance, les outils et dispositifs, le réagencement des acteurs, etc.

### Principe de l'atelier :

Passer des enjeux et orientations stratégiques (« ce qu'il faudrait et ce que l'on veut pour le territoire ») à la définition d'un scénario d'avenir vers lequel il est souhaitable que le territoire s'engage, scénario collectif constitué de plusieurs « briques » ou « bribes » de visions ou projets à articuler. (*Utilisation de l'outil « Création/adaptation d'un scénario de transition écologique vers le développement durable » de la boîte à outils Visions + 21*)

3 groupes ont réalisé cet exercice de façon indépendante.

Des déclencheurs de parole ont été proposés aux groupes pour interpeller et « donner des idées » :

- Vidéo « Pacte 21 » de la boîte à outils VISIONS + 21 (story board en annexe 3)
- Vidéo « Demain la ville » de Bouygues (story board en annexe 4)
- Fresque issue d'une démarche prospective menée par le Pays Combraille en Marche dans la Creuse (démarche animée par La Fabrique des futurs) – (fresque en annexe 5)

Les 3 scénarios suivants ont fait l'objet d'une narration filmée :

### **1 - SYNERGIES LOCALES ENTRE ACTEURS ET TERRITOIRES**

### **2 - LE PARTAGE EN MOUVEMENT**

(adapter la mobilité durable à des personnes et des biens sur les territoires ruraux en développant des coopérations (publics-privés))

### **3 - MOBILISONS NOS ENERGIES ET NOS RESSOURCES !**



## SYNERGIES LOCALES ENTRE ACTEURS ET TERRITOIRES

Trouver des synergies locales pour créer du développement avec tous les acteurs, élus, artisans, commerçants, citoyens jeunes/séniors pour créer les TPE et des financements participatifs locaux, anticiper sur les évènements locaux

Mise en réseau des initiatives (collectifs citoyens/collectifs d'entreprises)

Des nouvelles centralités favorisées par la mobilité entre elles (habiter/travailler/consommer/vivre et échanger) → Densification des centres bourgs : de nouvelles urbanités éco-responsables autonomes à une échelle raisonnée, facteurs de lien inter-générationnels pour mieux vivre ensemble...

Concentration de l'habitat à l'intérieur de nos communes pour conserver nos petits commerces

Les constructions devront être « écologiques » (bâtiments passifs) avec des matériaux locaux (lin, chanvre...)

Faire vivre les villages grâce à l'aménagement d'espace de travail connectés au monde entier : conséquence positives sur le temps personnel, des parents, sur l'éducation des enfants...  
Evolution constante numérique : visio conférence, moins de kilomètres, moins CO2

Connexion du territoire :

Combinaison des moyens de transports et mixité des fonctions ; accessibilité ; Connexion du numérique

Ecologie territoriale :

Favoriser les échanges économiques territoriaux pour créer de la valeur sur le territoire et diminuer l'impact écologique des activités sur le territoire.

Gaz → Méthanisation sur les zones de Bellevue avec les déchets locaux pour faire fonctionner les industries locales

Afin de favoriser nos industries, nos agriculteurs, nos artisans, il faudra favoriser les circuits courts. Ceci aura également pour effet de réaliser des gains au niveau énergétique, au niveau environnemental.

Travailler l'énergie renouvelable. Panneaux solaires/éoliennes et méthanisation, surtout fait pour les agriculteurs en lien direct avec les citoyens

Refonder la gouvernance, projets cofinancés pour les énergies et les services publics, lier la fiscalité et la participation des citoyens.

Pour que tous ces axes soient compris, acceptés, il faut que les citoyens, nos contribuables soit formés, voir informés au maximum + éducation (école)

## LE PARTAGE EN MOUVEMENT

(adapter la mobilité durable à des personnes et des biens sur les territoires ruraux en développant des coopérations (publics-privés))

Mutualisation de moyens et de services : auto partage, conciergerie, co-working, échange de savoirs, d'outils (outilthèque...)

Coopération (agriculture, énergie, santé) au service de l'égalité sociale et solidaire sur le territoire

### Contrats entreprise et territoire

Aide au dégrèvement fiscal pour investissement de la part de l'entreprise dans des projets de services, de préservation de l'environnement, de distribution locale des produits.

Conditions : projets d'utilité locale, durables collaboratifs (avec autres entreprises, associations ou collectivités).

Exemples : fourniture d'énergie, services à l'enfance, production destinée aux cantines scolaires ou distribuée en commerce de proximité, système de co-voiturage, espaces de télé-travail partagés

La production proche du territoire en terme de consommation et transformation commercialisation

. circuit local agricole (saisonnalité)

. (re) créer des outils de transformation en local

. créer un mini rungis (pour produits de la terres, de la mer), non plus une plate forme virtuelle (agrilocal) mais physique sur le territoire. → réutilisation des friches commerciales, industrielles

Création de gares-bourgs : urbanisation autour des gares

Habitat dense, entreprises, services, co-working dans les gares et en périphérie directe.

Conciergerie de bourgs ou quartiers de ville : Gestion de mobilité, Services publics

Transport : Favoriser/développer la mobilité, Alimentation électrique locale et bio-carburant

Vélib dans toutes les communes

Autolib sans chauffeur, respectueux de l'environnement

Bus électrique sans chauffeur

Wagon/Lib : desservir toutes les communes et les petits villages par wagon, réservable sur internet

Liaison Guingamp/Paimpol/Carhaix → Ferroviaire

Personne  
accès

Services, culture

Lié à la télécommunication

Commande internet avec livraison

Développement des drones dans le transport des marchandises

« drone-lib »

Marchandises

## MOBILISONS NOS ENERGIES ET NOS RESSOURCES !

### Développer un outil de guerre économique

Développer l'emploi et renforcer les forces économiques par bassin de vie et zone d'emploi en développant les échanges de compétences, en mutualisant les équipements (ateliers, chaîne de montage...) les ressources humaines (secrétaires, directeurs techniques) les formations, et l'innovation (centraliser la RD et redistribuer les crédits impôts recherche)

Le tout chapeauté par un service de développement éco local : un organisme de guerre économique qui vise à renforcer les réseaux et ultra protectionniste

Economie de la mer : potentiel du territoire : agriculture et maritime (richesse, algue, réparations navales)

Agriculture durable : circuits courts (*manque brique*)

Préserver le foncier agricole pour protéger l'activité agricole : urbaniser exclusivement dans les zones urbaines : réinvestir les dents creuses, les logements vacants, pôles secondaires

Renforcer les centralités du territoire (principale et de proximité) pour un territoire des proximités

Développement économique des pôles secondaires (coworking)

Accroissement de la population en orientant vers ces pôles

Renforcer l'accueil des jeunes ménages, développement logement social

Connectivité → Pôle secondaire, pôle central

Utilisation des énergies renouvelables avec développement des filières (chaudières bois, exploitation du bois bocage, séchage de lamelles...)

Déploiement de la FTTH sur l'ensemble des territoires

Structuration des équipements et des services dans les pôles satellitaires

Transports collectifs

Nouvelles orientations pour l'agriculture

Rénovation énergétique des bâtiments, revitalisation des centres bourgs

### Développement du numérique

Développer l'aménagement numérique du territoire en créant des espaces collectifs permettant le télé-travail, la formation à distance et en connectant les habitants à partir de leur domicile.

Eviter la désertification du milieu rural en maintenant des emplois, limitant les déplacements et en conservant le lien social.

L'objectif est de maintenir des emplois en local et limiter les déplacements

Développer l'aménagement numérique du territoire : mise en place de lieu collectif permettant le télé-travail, la formation à distance...

Connecter les habitants à partir de leur domicile

Réinvestir les bourgs, les réaménager, créer des habitations partagées

Maintenir services de proximité, les réinventer...

Conserver le lien social, communauté de voisinage

Créer de nouveaux modes de déplacements partagés

Développer des réseaux de partenaires et associer population

Le pays de Guingamp = un territoire qui se reconstruit sur lui-même et n'admet plus d'extensions urbaines. Le conseil multipartenarial du SCOT accompagne ses différentes polarités dans le renouvellement urbain exclusif. En parallèle, elle investit dans le système agricole pour éviter l'enfrichement, la spéculation et coordonner l'activité.

Demain nos communes seront belles, harmonieuses et agréables à vivre. Avec des projets concertés, partagés. La nature sera présente partout

→ Santé publique et environnement

→ Cadre de vie

→ Emplois, Economie verte et proximité

L'identité restera un enjeu fort en jouant sur la singularité de chacune des entités géographiques, culturelles, sociales... qui composent notre territoire. Surtout dans un contexte de globalisation (aménagement / urbanisme et numérique).

Créer des communautés de voisinage pour maintenir une qualité de vie sur l'ensemble du territoire.

Déclinaison par villages, hameaux, bourgs

Développer les services de proximité et de partage pour favoriser le vivre ensemble

### **Briques écrites, non reprises dans les films :**

Faciliter les déplacements

Plate-forme internet locale pour organiser/optimiser

Le covoiturage/transports privés de marchandises

Organisation politique pour faire émerger les spécificités

1 constat : 1 population toujours plus nombreuse

Réorganiser l'espace existant

« Sacraliser » des espaces nourriciers

Contraindre, limiter des espaces habitations

1 – privilégier les espaces consacrés à la production locale (restauration collective etc...)

Soutien consommation locale prioritaire à l'agriculture locale

Nouveaux logements exclusivement sur des espaces déjà consacrés à l'habitat en privilégiant le concept collectif.

# Atelier 4

## Comment y arriver ? Quelles actions phares ? Quelles grandes étapes ?

### Objectifs de l'atelier :

- Organiser une série d'actions, construire la stratégie permettant d'atteindre la vision souhaitée
- Identifier les étapes, pas-à-pas, des évolutions/projets/actions à mettre en oeuvre (baliser le chemin)
- Co-construire le parcours, planifier collectivement les évolutions/changements etc. à enclencher

### Principe de l'atelier

Chaque groupe, sur la base de la vision définie et du scénario établi dans l'atelier précédent, a reformulé éventuellement la vision en quelques mots, discuté / échangé sur les grandes étapes, les grands jalons ou objectifs intermédiaires à atteindre, les phases clés du SCOT, et a positionné quelques actions fortes / emblématiques sur une frise des temps (2015 – 2035). (Utilisation de l'outil « Pistes d'évolution du projet de développement / Agenda 21 » de la boîte à outils Visions + 21)

Ce dernier atelier a été plus court que prévu. Cependant il a permis de mettre en exergue que des nombreuses actions sont planifiées à 5 ans, et que les points durs sont souvent repoussés à « plus tard ».

Les résultats de cet atelier sont précisés dans le tableau page suivante.



**QUEL TERRITOIRE POUR DEMAIN  
PAYS DE GUINGAMP**

<p><b>2015</b></p>	<p>Sensibiliser, informer, former</p> <p>Soutien au développement de collectifs, citoyens et entreprises → 1 poste de coordination-animation → lieu mis à disposition</p> <p>Produire de l'habitat économe et économique, économie d'énergie confort, → habitat passif</p> <p>Favoriser les circuits courts (ex : les équipements publics, cantines...)</p> <p>Mixité des usages dans des centralités confortées y compris l'habitat, Centre bourg, sortir du zonage fonctionnel dans les PLUI → Réglementation</p>	<p>Construire une gouvernance multipartenariale (2017)</p> <p>Création d'une structure de développement économique locale (2018)</p> <p>Zéro extension, renouvellement urbain exclusif (2018)</p>	<p>Expérimentation du contrat entreprise et territoire (2018)</p> <p>Etude de faisabilité mini Rungis (juin 2016)</p> <p>Mise en place d'un contrat entreprise et territoire (2017)</p> <p>Inauguration du mini Rungis (2018)</p> <p>Lancement d'un appel à projets Transport Lib' (2019)</p>
<p><b>2020</b></p>	<p>Mettre en place des lieux d'échange, multi transports, Investir dans le développement des transports propres et partagés</p>	<p>Structuration d'une filière centrée sur les bio-technologies de la mer</p> <p>Le très haut débit pour tous en deux étapes, 2020 centralités,</p>	<p>Prototype essai et mise en œuvre transport' lib (2021-2023)</p>
<p><b>2025</b></p>	<p>Mettre les agriculteurs au cœur de la production d'énergie renouvelable, Economie/énergie, Installation de panneaux solaires + éolien, Financement du désamiantage des toitures</p>	<p>2025 (pour le reste)</p>	<p>Généralisation du contrat transport lib'</p>
<p><b>2030</b></p>		<p>Passer à l'agriculture durable</p>	<p>Inauguration de la première bourg-gare</p>
<p><b>2035</b></p>	<p><b>Synergie locale entre acteurs et territoires</b></p>	<p><b>Mobilisons nos énergies et nos ressources</b></p>	<p><b>Le partage en mouvement, adapté la mobilité durable à des biens et des personnes sur les territoires ruraux en développant des coopérations (publics-privés)</b></p>

# Conclusion

## **Comment extraire l'essence des scénarios co-construits ? Quelles notions émergent des différentes pistes d'actions ? Quels sont les axes stratégiques à développer ?**

A partir de tout ce « matériau brut », un temps de débriefing , appelé « distillation collective » a été organisé avec quelques membres du comité technique ScoT, du conseil de développement et de services de l'État. Cette réunion a eu lieu le 19 janvier 2015.

### **Objectifs de l'atelier :**

- Réanalyser/revisionner les scénarios pour identifier les grandes idées émergentes
- Traduire le contenu des scénarios en une série d'éléments
- Poser collectivement les bases la stratégie pour le Pays de Guingamp

### **Principe de l'atelier :**

L'atelier est articulé autour de 2 temps :

Visionnage des 3 scénarios pour le Pays de Guingamp et prise de notes individuelle en simultanée afin de relever les éléments récurrents, pertinents, originaux ou encore les éléments retenant l'attention.

Relecture des éléments stratégiques issus des ateliers (sous forme de carte rédigées et mise en commun des éléments relevés dans les films) + sélection des différents éléments stratégiques prioritaires

Réorganisation et regroupement des éléments stratégiques selon leur thématique, leur champ d'application afin de créer différents groupes cohérents

Traduction, sous la forme d'un titre général, de chaque groupe d'éléments en axes stratégiques

Priorisation et réorganisation des axes stratégiques.

**Le résultat de ce travail sera finalisé sous la forme d'un cahier de défis pour le Pays de Guingamp, organisé comme suit :**

- **Pourquoi ce défi ?**
- **Quelles finalités ?**
- **Quelles capacités à agir localement (orientations stratégiques) ?**
- **Quels champs d'action identifiés (objectifs opérationnels, actions concrètes, de long terme) ?**

Pour valoriser le travail produit et lui donner une traduction opérationnelle dans le CSOT, il conviendra d'enrichir ces travaux en répondant aux 2 questions suivantes :

**Quelle dynamique en cours ?**

**Quelle traduction dans les documents de planification ?**

# Annexe 1

## Les défis mis en débat

### **La fabrique d'un tiers espace - RURAL À L'ABANDON**

Fait nouveau, la périurbanisation a cessé. Le coût élevé de la mobilité, les contraintes environnementales et les règles d'urbanisme réaffirmées ont mis fin à la dispersion. Le modèle urbain compact et concentré est largement promu. Les villes moyennes d'hier sont devenues d'importants pôles urbains.

Conséquence de cette politique d'aménagement et de gestion de l'espace prônant une ville des proximités, les campagnes rurales semblent avoir été livrées à elles-mêmes. Une partie de ces espaces ruraux est lestée d'anciens espaces périurbains, désormais sans croissance mais également sans projet. Quant à la campagne plus lointaine, on sait qu'elle pâtit des coûts de la distance. On s'interroge donc sur les risques d'une trop forte dualisation sociale.

### **Une crise énergétique majeure - LES «IMMOBILISÉS»**

Suite à la décision, prise au niveau européen, d'adopter une taxe carbone (50 euros par tonne de carbone) le coût des transports individuels n'est plus soutenable pour les foyers, les prix des transports en commun s'envolent et les loyers en centre ville sont de plus en plus inabordables.

- Isolement et précarisation pour les ménages habitant loin de leur lieu de travail, dans des zones mal desservies;

- Phénomènes d'exode rural et périurbain ;

- Réquisition organisée par les ONG de tous les logements vacants, en construction et squat généralisés des centres villes.

Une marche nationale réunit « les immobilisés », retraités, chômeurs, chauffeurs routiers, taxis, habitants du monde rural et périurbain isolé, qui réclament des politiques de soutien à la mobilité.

### **Du désenclavement à la désertification des territoires ruraux - VOIE EXPRESS, PORTE DE SORTIE DES TERRITOIRES**

Si jusqu'aux années 2010, les autoroutes et voies rapides avaient permis de désenclaver certains territoires ruraux en attirant de nouveaux ménages et de nouvelles entreprises, le bilan de ses dernières années est moins positif. En effet, ces nouveaux axes n'ont fait qu'amplifier un phénomène déjà présent : la fuite des habitants au profit des grandes métropoles du pays. Aujourd'hui, ces axes de transport sont le moyen le plus rapide pour partir des espaces ruraux.

Dans un monde où les espaces sont organisés par la rapidité, on a assisté à une plus grande hiérarchisation des territoires. Soit les territoires sont au centre des réseaux, soit ils sont en dehors des réseaux. L'essor de la vitesse dans les mobilités a été un facteur important pour gommer les territoires ruraux. Devenant de simples espaces de transition, dans lesquels on passe s'en s'y arrêter, les territoires ruraux se résument, aujourd'hui, à des simples panneaux d'informations touristiques le long des axes de transport.

### **Une crise démographique majeure - L'ILLUSION DE L'OR GRIS**

*Si le pari économique adopté au début du siècle de dessiner un territoire résidentiel et touristique a connu un développement et un succès majeur avec le développement d'activités de tourisme, sportives, culturelles et récréatives, il se retrouve aujourd'hui confronté à une crise majeure bloquant son système. Le territoire n'ayant pas réussi à augmenter de façon substantielle le nombre de jeunes de moins de 30 ans, qui forment la base de sa pyramide des âges, les personnes de 60 ans et plus ont rapidement représenté plus de la moitié de la population globale du territoire. Il en ressort des problèmes variés et lourds puisque le littoral se voit confronté à une distorsion entre son niveau d'équipement et de service « enfance jeunesse » important devenu surdimensionné au vu de l'évolution du nombre d'enfants... les entreprises rencontrent des difficultés de recrutement, les besoins nouveaux d'équipements pour personnes âgées imposent des investissements importants, etc.*

### **Densifier la ville pour lutter contre l'étalement urbain - CROISSANCE ENDOGÈNE**

*Face à la pression démographique en milieu urbain et à la réquisition des terres agricoles proches pour nourrir les villes et les pays touchés par le changement climatique, les cités n'ont d'autres solutions que la croissance endogène, la densification et la concentration de l'habitat. Les programmes de 're-lotissement' systématique passent au crible les quartiers pour construire sur les espaces encore libres et ajouter des étages aux immeubles existants. La spéculation sur le prix du m<sup>2</sup> en milieu urbain et l'augmentation galopante du prix de l'énergie poussent à la division des surfaces habitables bien en dessous de la norme Empreinte Famille Responsable définies à 25 m<sup>2</sup> par habitant. La paupérisation endémique pousse les particuliers propriétaires à valoriser leur foncier en construisant dans leurs jardins, sans aucune cohérence les uns avec les autres. La densification est aussi fulgurante qu'anarchique. Les zones urbaines sont transformées en métropoles grouillantes, complètement minéralisées, étouffantes en périodes de fortes chaleurs et sans qualité de vie.*

### **Un climat breton envié - TERRES AGRICOLES SOUS PRESSION**

*Avec le mécanisme de « pertes et dommages » pour les pays touchés par le changement climatique défini lors de la COP 23, une partie des terres arables bretonnes sont réquisitionnées pour la production alimentaire pour les pays touchés par des sécheresses répétées. Le prix du foncier agricole a fortement augmenté ces dernières années, et peu de terres sont disponibles pour de nouvelles installations.*

*En parallèle, la Bretagne, privilégiée par un climat plus accueillant que dans le sud de la France, accueille de plus en plus de nouveaux habitants, ce qui nécessite la construction de nouveaux logements ou la restructuration des logements existants.*

# **Annexe 2**

## **Les autres défis non retenus sont les suivants**

### **Quand le budget de « révolte » devient la norme - ACTION SOCIALE DÉCIMÉE**

*Depuis plus de 20 ans, les crises économiques successives mettent à mal les finances publiques dans leur globalité. A l'instar des Conseils Départementaux, un nombre toujours plus grand de collectivités locales est obligé de voter des budgets déficitaires, accroissant par la même occasion leur vulnérabilité face aux marchés financiers. Près de 30% des intercommunalités seraient ainsi concernées. Sans capacité à mobiliser de nouvelles ressources, ces collectivités sont contraintes de réduire chaque année leur niveau d'action locale qui est tombé à moins de 10% de ce qu'il était il y a 20 ans. Subventions aux associations, investissement pour des projets structurants... les capacités d'action sont fortement limitées. L'action sociale pâtit particulièrement de cette situation, elle est réduite à portion congrue et n'est plus prise en charge qu'à travers les quelques dispositifs (revenu minimum, aide aux handicapés) portés par les régions. Les CCAS et autres structures d'aide sociale de proximité ont tous mis la clé sous la porte.*

### **Pillage organisé chez les maraîchers bios - FOOD JACKING**

*Devant la cherté et la rareté des produits bio, et vu leur succès grandissant, après la succession de crises alimentaires dues aux trafics organisés sur les produits importés (revente de produits avariés, trafiqués, irradiés ou porteurs de germes dangereux), les maraîchers bios sont régulièrement victimes de pillages, qui sont le fait de bandes organisées. Les produits dérobés seraient ensuite revendus par le biais de sites Internet marchands type « monpanierbio.fr ». Les agriculteurs bio s'organisent en installant des caméras de vidéosurveillance et réclament une protection de la police. Parallèlement, l'agriculture « classique » périclité. Les produits de l'agriculture intensive, depuis l'abandon de la PAC, ne sont plus compétitifs avec ceux des pays du Sud et sont de moins en moins recherchés par les consommateurs. Faute d'avoir su s'adapter, de nombreux agriculteurs, parmi les plus prospères dans les années 2010, se retrouvent condamnés au chômage ou font appel à l'aide sociale.*

### **Accélération des rythmes de vie, immédiateté, exigence de réactivité, les politiques ne suivent plus - POLITIQUES PUBLIQUES À LA TRAÎNE**

*La révolution numérique, l'usure ou l'obsolescence rapide des métiers, des technologies, des objets courants, mariages, familles, programmes politiques, personnes, savoir-faire... le présent tout entier devient instable, se raccourcit. Ceci génère stress, angoisse, absence de projection dans l'avenir, identité instable. La crise écologique accentue ce phénomène : la reproduction des écosystèmes est bien plus lente que la vitesse à laquelle l'homme épuise les ressources naturelles. Face à cela, les politiques publiques n'arrivent plus à s'adapter, à réagir à l'attente de réponse immédiate, à l'urgence. La notion de proximité, de territoire d'appartenance, n'a plus cours. Comment alors déterminer les périmètres des projets d'aménagements ? Les conseils de quartiers sont désertés, les réunions publiques également. Les citoyens ou les habitants ne s'engagent plus qu'à travers une signature sur une web-pétition ou un commentaire laissé sur une page facebook. Difficile dans ces conditions de conduire des projets collectifs sur la durée.*

### **La grogne monte face aux évolutions de nos climats - LA PRÉCARITÉ CLIMATIQUE**

*Canicules, épisodes pluvieux diluviens, montée du niveau de la mer, pandémies... ces événements causant dégâts, pertes humaines et économiques se multiplient. Victime en premier lieu de ces événements, une population rebaptisée « les indignés du climat » cherche à faire entendre sa voix. Cumulant de nombreux facteurs de vulnérabilité (difficultés d'accès aux ressources en eau, habitation en zone à risque, incapacité à financer des travaux dits résilients), ces familles s'enfoncent jour après jour dans une nouvelle forme de précarité : une précarité climatique.*

### **Transports en commun : le grand recul - VOITURE INÉVITABLE ?**

*S'ajoutant aux effets délétères de la stricte séparation des compétences entre les régions, les agglomérations et les villes, liée à la réforme des collectivités, la privatisation d'une grande partie des services de transports urbains et interurbains a largement contribué au recul vertigineux de l'utilisation des transports en commun par les usagers. Bus en retard ou aux horaires changeants, mauvaise adéquation des horaires entre inter et intra-urbain, cadencements inadaptés, quartiers entiers non desservis : dans plusieurs grandes villes, les usagers déclarent leur exaspération et le taux de motorisation des ménages urbains augmente en flèche. Seuls restent « prisonniers » des transports en commun les ménages les plus en difficulté. Le co-voiturage quant à lui ne fait plus recette dans une société où le « chacun pour soi » semble avoir pris le dessus. Si quelques entreprises s'organisent pour acheminer leurs employés les plus modestes, désormais les employeurs font de la possession d'un véhicule un critère d'embauche majeur.*

### **La situation se dégrade sur les sols de l'époque minière et sidérurgique - POLLUTION : APATHIE**

*En 2030, la pollution des sols est là mais elle n'est pas visible à l'œil nu. Des mesures chimiques ont été faites sur les anciens sites d'activité économique et la préfecture a pris les arrêtés nécessaires pour interdire toutes activités humaines. Mais l'augmentation de la population du département et la saturation des grands centres urbains ont créé des besoins importants en urbanisation. En conséquence, les PLUi n'ont rapidement plus été opposables et les terres agricoles ont été prises d'assaut pour construire de nouveaux lieux d'habitation et de services autour du Bassin. La production agricole et le nombre d'exploitations agricoles ont chuté de 95% en 17 ans. Seules de grosses unités de production agricole chinoises sont en activité. De nombreuses terres auparavant cultivées sont laissées en friche, modifiant profondément le paysage rural. Les friches industrielles sont devenues d'énormes décharges et des « villages » de squatteurs chassés des grandes villes. La situation sanitaire des enfants y est catastrophique.*

### **Fin des quotas laitiers : une hyperspécialisation laitière - PLUS DE LAIT, MOINS DE HAIES !**

*La fin des quotas laitiers en 2015 s'est accompagnée du développement d'une Industrie Agro-Alimentaire (IAA) très performante et hyperspécialisée. La taille des cheptels a fortement augmenté, favorisant un modèle d'élevage hors-sol. Pour pouvoir alimenter ce bétail les tailles des parcelles ont encore augmenté, au détriment des haies et talus. Le nombre d'exploitations a depuis 2015 fortement diminué, au profit d'une agriculture sociétariaire. Les paysages ont été, eux aussi, profondément modifiés ; des paysages plus ouverts, plus simplifiés avec des sols plus vulnérables à l'érosion. L'accroissement de la demande en bois énergie a facilité la commercialisation du bocage et favorisé les arasements. Le développement de ce modèle a pu être limité dans certains secteurs pour protéger la ressource en eau. La filière laitière reste très dépendante des variations des marchés internationaux qui la rendent très vulnérable.*

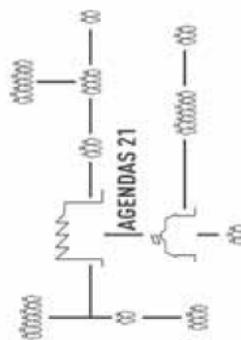
### **La planification rurale : un simple « copier-coller » du modèle urbain ? - PLANIFICATION RURALE EN PANNE**

*Les Schémas de Cohérence territoriale (SCoT), devaient être l'occasion de planifier des orientations stratégiques pour le développement des territoires, or il n'en n'est rien ! Le principe de libre administration a primé sur la nécessité de coordonner nos actions. Le besoin de consensus politique s'est traduit par une régulation minimaliste pour que chaque commune puisse préserver ses marges de manœuvre. Le modèle de développement urbain, non adapté aux spécificités rurales, est la règle. Les logiques de concentration et de polarisation ont organisé les espaces ruraux à partir de petites agglomérations entourées d'espaces vides et qui ne sont que de pâles copies des centres urbains de plus grande importance. Les espaces agricoles, quand ils ne sont pas en friche, ne sont plus que des réserves foncières pour des futures zones d'activités toujours plus nombreuses et quasi-vides. Partout les friches se sont développées : des hameaux désertés et délabrés, une biodiversité qui s'est appauvrie et des territoires ruraux servant de lieux de gestion des déchets urbains.*

# Annexe 3

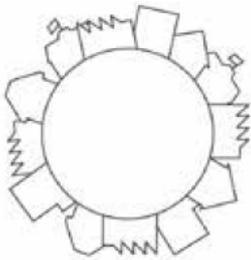
## Story board du film « Pactes 21 »

### PACTES 21



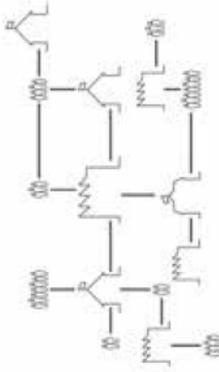
#### PLANS D'ACTION ET D'INITIATIVES PRIVÉES

Ces acteurs moteurs inventent des formes de services hybrides basés sur des collectifs «publics-privés-citoyens». Ils s'emparent des anciens Agenda 21, définissent de véritables plans d'actions pour une économie territoriale durable et installent une véritable densité des relations, créateur de confiance...



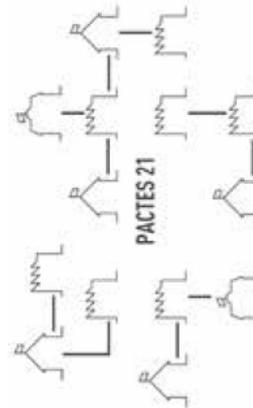
#### LIMITES DU MODÈLE DE CONSOMMATION

Le modèle de développement économique «prélever-consommer-jeter» apparaît de plus en plus déconnecté des acteurs du territoire et de ses habitants. Les tensions budgétaires des pouvoirs publics, le renchérissement des coûts des matières premières et la dégradation de la qualité de vie qui en découlent invitent à repenser le fonctionnement territorial et à questionner les valeurs motrices de notre société.



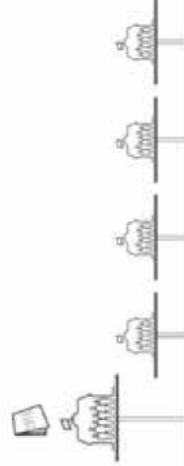
#### MOBILISATION POUR UNE ÉCONOMIE TERRITORIALE DURABLE

Des initiatives conduites par des entreprises explorent des nouveaux modèles de développement valorisant les ressources du territoire et invitant à travailler sur le sens du collectif : initiatives d'écologie industrielle, participation active à la mutation des compétences locales, facilitation des déplacements domicile/travail, aménagement du temps de travail, circuits courts alimentaires, etc.



#### POUR UN ANCRAGE TERRITORIAL

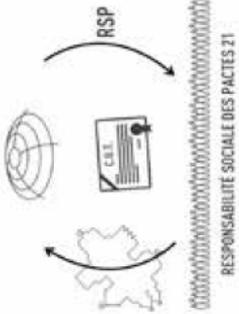
Ces nouveaux Agenda 21 partenariaux, conduits par des initiatives privées sont renommés Pactes 21 pour le territoire afin d'affirmer leur recherche d'ancrage territorial et de développement d'un véritable dialogue social territorial. Ils sont portés par un collectif de partenaires qui sont chacun acteurs du projet collectif qu'ils conduisent.



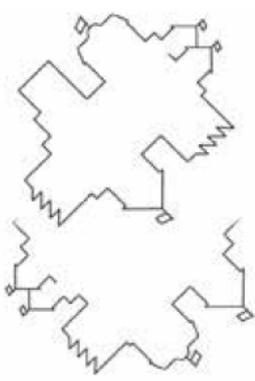
#### ATELIERS DE CONCERTATION DES ACTEURS

Les pouvoirs publics proposent l'organisation d'ateliers de concertation locale pour interroger ces initiatives vertueuses, assurer leur ouverture au plus grand nombre, l'équilibre et la dimension durable du pacte territorial à un horizon de 5 ans. Tous les ans des ateliers permettent d'évaluer l'impact des Pactes 21, de repérer les initiatives émergentes et d'ajuster la vision.

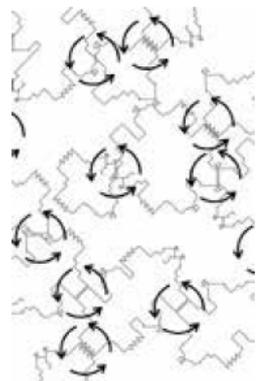
# Story board du film « Pacte 21 » (suite)



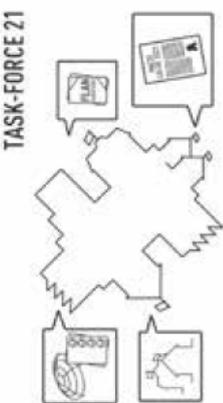
**CERTIFICATS D'UTILITÉ TERRITORIALE**  
 Pour renforcer la création collective de services publics en bonne équité, l'État instaure les Certificats d'Utilité Territoriale qui remplacent la Contribution Economique Territoriale (CET) – ex. Taxe professionnelle – par l'obligation de démontrer que les activités engagées concourent à la mise en place d'une économie territoriale durable dans le cadre de la RSP (Responsabilité Sociale des Pactes 21)



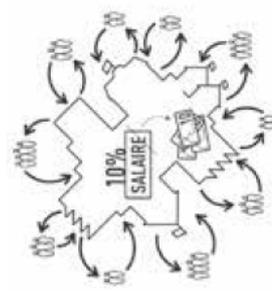
**L'INNOVATION ENTREPRENEURIALE**  
 L'entrepreneuriat à grande échelle organisé en Task Forces génère une innovation adaptée sur le territoire chaque fois réinventée à partir du contexte local et de la spécificité des acteurs. En revanche les pouvoirs publics doivent intervenir pour jouer le rôle de facilitateur, garantir l'équité et le caractère durable des initiatives développées.



**ÉCOLOGIE TERRITORIALE**  
 Un véritable écosystème territorial prend forme. Les Task-Forces 21 font évoluer leur processus de production vers un fonctionnement alternatif, dans lequel les flux évoluent en boucles sur le territoire, créant de la valeur pour les entreprises, renforçant l'ancrage local et réduisant des impacts des activités économiques sur le territoire.



**TASK FORCES 21**  
 Les Pactes 21 abandonnent la programmation de Plans d'actions Agenda 21 pour générer des Tasks Force multi-acteurs avec une mission précise : des critères sociaux et environnementaux, un plan budgétaire, une autonomie de gouvernance et une gestion par engagements au Pacte régies par la nouvelle Loi 2021 sur les nouvelles formes juridiques de collectifs.



**LE 10% LOCAL**  
 Une part des salaires fixée au maximum à 10% est payée en monnaies locales qui assurent une contre partie aux efforts consentis par les acteurs économiques dans les Pactes 21 et permet de réinjecter ces efforts dans l'économie locale et la qualité des écosystèmes locaux.

# Annexe 4

## Story board du film « Demain la ville »

	<p>Moi quand je serai grand je serai explorateur. J'irai découvrir de nouveaux espaces pour construire la ville du futur. Ah non mais pas comme ça, la conquête de l'espace c'est pour beaucoup plus tard. Je vous parle de l'o-céan et de la cité flottante. Je serai un habitant de la mer, un « mérien ». Eh oui, comme on sera de plus en plus de milliards sur terre, il faudra trouver un peu de place. Alors sur mer comme sur terre, on aura de nouveaux grattes-ciel super beaux. Mais en plus dans l'océan on aura des grattes-mer.</p>
	<p>A la maison, il y aura plein de nouveaux gadgets, on fera des photos avec ses lunettes, et si on veut un truc, on le fabriquera tout seul avec son imprimante 3D. Et puis il y aura des écrans partout, on sera relié au monde entier. Carrément plus besoin de bouger. Tu as raison l'avenir sera hyper connecté.</p>
	<p>A la maison par exemple, on n'aura plus besoin de faire les courses, le frigo établira la liste et l'adressera au magasin.</p>
	<p>Et on ne travaillera plus forcément au bureau, la ville de demain verra naître des espaces de co-working, plus proches de chez nous, partagés par des entreprises très différentes.</p>
	<p>Mais aussi des lieux de vie et de travail accessibles dans les gares. Tout ça va aménager considérablement les temps de transport. Heureusement, car si nos habitudes de déplacements ne changeaient pas, l'avenir finirait par n'être qu'un énorme embouteillage.</p>
	<p>En fait on combinera des tas de moyens de transports différents et propres. Transports en commun végétalisés, téléphériques, on pourra faire du vélo au-dessus de la ville et partager des véhicules électriques.</p>
	<p>Car demain notre ville sera belle, harmonieuse et agréable à vivre. La nature sera présente partout, mais pas simplement pour maquiller la ville. Ce sera une nature utile, car la qualité de l'air va devenir la grande priorité.</p>
	<p>Regardez tous ces espaces verts, l'agriculture est au coeur de la ville. Il y a des fermes urbaines, des jardins partagés sur les toits, où l'on peut cultiver des légumes.</p>

	<p>Les bâtiments seront verts et intelligents. Ils produiront leur propre énergie. Ils communiqueront entre eux pour se l'échanger.</p>
	<p>Ils pourront favoriser la mutualisation des places de parking, ou informer sur la disponibilité des espaces communs.</p>
	<p><i>Ah oui, elle est jolie cette ville du futur, j'aime bien mais si on se déplace moins avec toutes ces technologies, on va moins voir les gens pour de vrai non ? On va se sentir un peu seul.</i></p>
	<p>Tu n'as pas à t'inquiéter. Au contraire, la ville de demain va être pensée pour développer et favoriser la proximité.</p>
	<p>Cela pourra passer par des communautés de voisinage, qui faciliteront l'économie de partage, qui créeront des liens nouveaux entre les gens et permettront aussi de dépenser moins ou en tout cas différemment.</p>
	<p>La ville de demain encouragera la mixité, en rassemblant les logements, les bureaux et les commerces, et réunira les gens de milieux sociaux et de générations différents.</p>
	<p>Les logements seront adaptables, pour permettre aux gens de bien vieillir chez eux</p>
	<p>De nouveaux services, comme les conciergeries de quartiers, ou des lieux de rencontres et d'échanges de savoir faire, les fablabs, vont participer aussi au mieux vivre ensemble.</p>
	<p>Et c'est tout ça finalement qui va insuffler du bien être et de la vie au cœur de la ville.</p>

# **Annexe 4**

## **Fresque « La Fabrique des futurs »** **Pays Combraille en Marche**

DOCUMENT PROVISOIRE